

## Interaction et opération de détermination

**Anne-Claude Berthoud**

*Université de Lausanne, Institut de Linguistique*

DANS CET EXPOSÉ, NOUS ENVISAGERONS les rapports entre dimension linguistique et dimension conversationnelle au travers de l'analyse d'un certain nombre de phénomènes de détermination, et plus particulièrement celle du déterminant indéfini *un SN*, de sa fonction dans la construction thématique du discours et des relations qu'il entretient dans cette construction avec les déterminants *le SN* ou *ce SN*. Les rapports complexes qu'entretiennent les marques de détermination avec les mouvements thématiques et mouvements conversationnels nous paraît être un terrain privilégié pour aborder cette articulation.

Pour préciser notre façon de décrire comment les marquages linguistiques rendent observables les dynamiques de l'interaction et en même temps comment les premiers contraignent les secondes, nous définirons préalablement le cadre théorique dans lequel nous voulons situer notre problématique.

### 1. CADRE THÉORIQUE

Nous situerons notre analyse dans l'optique d'une pragmatique intégrée, qui traite les marques linguistiques comme des traces d'opérations : le terme "linguistique" étant à comprendre au sens large d'une projection formelle des différents niveaux d'opérations : syntaxique, discursif (co-et contextuel, interactionnel) et cognitif; on dépasse ainsi le hiatus ou la hiérarchie existant entre approche phrastique et approche discursive, distinction propre à une conception disjointe de la pragmatique. Rappelons que les analyses qui se situent dans le cadre d'une *pragmatique disjointe* travaillent sur le front où la langue devient parole, scrutent les mécanismes de ce passage à

l'énonciation, l'"appareil formel de l'énonciation" de Benveniste (1974) permettant d'expliquer l'ancrage d'une séquence abstraite dans un contexte, voire la transformation d'une phrase en un énoncé, en un acte de communication.

Si l'attention est portée ici à la mise en fonctionnement de la langue dans le discours, ce type d'approche maintient néanmoins l'opposition entre les deux niveaux, appréhendés comme des blocs distincts et détachables, conception "naïve" selon Eluerd (1985), ou conception "en Y" selon Berrendonner (1981), qui établit une distinction entre sens linguistique et sens discursif, entre état des choses représenté et valeur de l'énoncé par rapport aux énonciateurs.

Une *conception intégrée de la pragmatique* tend à dissoudre cette opposition, dans la mesure où les formes linguistiques y sont envisagées dans leur fonction pragmatique et le sens considéré comme inséparable de ses conditions d'emploi (Recanati, 1979; Ducrot, 1980). Les formes linguistiques apparaissent alors comme traces des différents niveaux d'opérations qui les constituent. L'organisation syntaxique est ainsi sous contrainte discursive, elle ne préexiste pas à son insertion dans le discours.

Le fait par exemple d'utiliser une structure passive plutôt qu'une structure active disloquée dépend de l'objectif discursif et donc de l'accent que l'on veut porter sur tel ou tel élément; dans les énoncés suivants : a) *Pierre, il a mangé la pomme* et b) *La pomme a été mangée par Pierre*, il est respectivement question de Pierre dont on dit quelque chose et de la pomme à propos de laquelle on prédique quelque chose, l'organisation morphosyntaxique apparaissant comme trace d'une visée thématique spécifique. C'est dans ce sens que nous comprendrons des assertions telles que : la composante discursive organise la composante linguistique, ou le sens du dit réfléchit le sens du dire (Recanati, 1979), ou encore, l'énonciation est responsable de l'organisation morphosyntaxique de l'énoncé (Culioli, 1985).

Quelle que soit la proposition choisie, le dire se pose en élément constitutif du dit, chaque parole instaurant ce dont elle parle.

Dans cette perspective, faits de langue et faits de discours s'organisent de façon spécifique : les faits de langue ne précèdent pas les faits de discours, mais en sont eux-mêmes issus, ou, en d'autres termes, les premiers sont des constructions abstraites définies à partir des seconds; c'est la généralisation des faits de discours qui les érige en faits de langue.

Soulignons par ailleurs la difficulté qui émane de l'ambiguïté inhérente au terme *linguistique* lui-même; en effet, celui-ci est tantôt

envisagé dans son acception de “lié à la langue”, au sens abstrait saussurien, ou alors, conçu comme produit superficiel de différents niveaux d'opérations.

Lorsque nous parlerons ici de dimension linguistique de la conversation, c'est au deuxième sens du terme “linguistique” que nous renverrons. Dans cette optique, “linguistique” renvoie aux marquages de surface, alors que “discursif” relève du niveau opératoire. Ce qui nous conduit en outre à considérer comme non pertinente l'opposition souvent établie entre des marques linguistiques et des marques discursives, au vu du fait que les formes sur lesquelles nous travaillons sont toutes le produit d'une actualisation. Qu'il s'agisse d'une unité, d'une structure ou d'une macrostructure, on se place toujours au niveau du discours. Aussi considérerons-nous comme linguistique tout ce qui est trace observable, au sein de l'énoncé comme au niveau des relations inter-énoncés.

Dès lors, effectuer une analyse linguistique de la conversation, c'est en quelque sorte lire la dynamique de celle-ci dans les traces formelles qui la manifestent. On se démarque d'une approche qui aborde la conversation en termes de lois ou de maximes, de règles commandant la prise ou les tours de parole, ou encore d'une organisation en termes d'actes de langage, au sens où l'on vise dans ce type d'approche-là, des principes de fonctionnement et moins les marques qui les manifestent et les conditionnent.

L'observation fine des marques, des structures linguistiques, de leur organisation séquentielle et de leurs transformations successives est un moyen d'accéder aux mouvements du discours, en même temps qu'à la façon dont le discours travaille les marques linguistiques.

Interroger la spécificité des outils linguistiques dans l'approche de l'interaction, d'une part, et la nature des phénomènes interactionnels que la linguistique peut éclairer, d'autre part, signifie à la fois un élargissement et une restriction de l'objet d'analyse : élargissement au sens où un travail approfondi sur les marques linguistiques doit permettre d'éclairer des phénomènes de discours restés inanalysés et restriction au sens où les phénomènes interactionnels envisagés seront limités à ceux qui seront formellement codifiés dans la langue. C'est ainsi que nous concevons la spécificité du travail du linguiste sur les phénomènes d'interaction, qui aura notamment pour corollaire de placer hors de son champ d'analyse un certain nombre de processus relevant du système socio-culturel et des normes n'ayant pas de traces manifestes au niveau des marques linguistiques.

Il s'agit, en d'autres termes, pour le linguiste, d'aborder le comportement interactionnel et le monde extralinguistique à travers le prisme que sont les structures linguistiques et moins d'envisager le système linguistique à partir de la connaissance *a priori* de structures ou de comportements socio-culturels.

Dans notre approche de la thématisation, par exemple, notre intérêt n'est pas tant de déterminer à quoi réfère l'activité discursive, quels sont les topics d'une séquence discursive, mais bien plus, d'analyser les moyens formels par lesquels le discours nous dit ce à propos de quoi il parle, de comprendre comment le discours "joue" avec ses "objets", comment celui-ci en montre, en indique, en porte à voir, les mouvements dans le déroulement du discours, comment il les fait émerger, réapparaître ou se transformer. Cette démarche ne se fonde donc pas sur une détermination *a priori* des topics, mais sur leur reconnaissance au fil et à "fleur de discours" puisque ne sera conçu comme topic que ce qui sera présenté, donné, comme tel.

Nous dirons donc, dans cette perspective, qu'un topic est un objet de discours marqué linguistiquement, et non un objet inféré, comme peuvent l'être les topics de Van Dijk, par exemple ou les objets de Grize, qui sont avant tout des objets de pensée : nous dirons que les objets de discours sont à la sémiologie ce que les topics sont à la linguistique. Ceci, pour éviter les confusions entre champs disciplinaires et permettre des regards croisés constructifs entre ces différentes perspectives.

Admettant dès lors que les marques linguistiques sont des traces d'opérations, celles-ci constituent en tant que telles des observables privilégiés pour accéder à ce dont elles sont le signe, tout en gardant à la conscience que le rapport entre traces et opérations est un rapport complexe. Prenons ici l'exemple proposé par Bresson (1981, communication orale) pour étayer ce rapport : pas plus que les chiffres apparaissant sur le papier de la machine à calculer ne sont les opérations mathématiques, les marques linguistiques ne sont les opérations langagières. C'est à un rapport d'indication que nous avons affaire dans les deux cas.

Le travail sur les rapports établis entre des traces et des opérations nous permet en outre de sortir du hiatus qui apparaît entre perspective formelle (de type structural) et perspective conceptuelle (approche en termes d'actes de parole et de "machinerie" qui les gère) des phénomènes interactionnels, il fournit en quelque sorte un relai, un mode d'articulation possible, au sens où chaque forme, chaque

structure linguistique constituent la projection formelle d'opérations sous-jacentes (cognitives, énonciatives et interactives).

Si cette façon d'aborder les formes linguistiques relève plus généralement d'une approche énonciative, au sens de l'approche culiolienne, elle en dépasse l'objet, celle-ci travaillant sur les marques linguistiques au sein de l'énoncé et non au niveau plus large du discours. Et nous ferons l'hypothèse que le passage de l'énoncé au discours n'entraîne pas ici une rupture de paradigme.

Les moyens formels qui indiquent et contraignent la gestion thématique du discours sont variés et complexes. Si, comme nous l'avons souligné à maintes reprises, introduire ou réintroduire un topic dans le discours appelle une activité autre que celle de simplement poser ou reposer un topic, mais la nécessité de le proposer, l'imposer, l'ajuster, ou le négocier, les multiples opérations que cette activité suppose laissent des traces dans le discours au travers d'un réseau particulièrement riche de marques, qui jalonnent le discours : marqueurs d'existence, indéfinis, déictiques, marqueurs spécialisés, connecteurs, ou encore, procédures de dislocation à gauche ou à droite.

Parmi ces marques, nous nous concentrerons ici sur le déterminant indéfini *un SN*, et sur les rapports nécessaires que celui-ci entretient avec les marqueurs existentiels. Nous aborderons ensuite les différentes étapes de la construction du topic, c'est-à-dire celles qui permet à un objet de passer du statut de référent nouveau au statut de topic, siège de la prédication, puis nous aborderons ces procédés d'installation et de construction du topic au niveau de l'interaction verbale, en prenant d'une part des exemples qui conjuguent des marqueurs apparemment incompatibles, à savoir, notamment un marqueur existentiel et un déterminant défini, pour en saisir les effets particuliers, et d'autre part, des séquences qui présentent des développements particulièrement complexes du topic, démontrant une marge de liberté considérable par rapport au "modèle canonique".

## 2. LA DÉTERMINATION INDÉFINIE

La détermination indéfinie suppose une série d'opérations complexes hiérarchisées et intégrées.

Au premier niveau de ce processus d'introduction, l'indéfini apparaît comme la trace de l'opération langagière qui consiste à poser pour la première fois l'existence de quelque chose ou celle d'apporter un

réfèrent à l'existence (Culioli, 1985). Affirmer l'existence de quelque chose constituerait le premier degré de détermination possible; il s'agit d'un acte unique, la prédication d'existence ne pouvant être établie qu'une seule fois; toute répétition entraînant forcément une détermination nouvelle.

L'existence est celle dont il est parlé comme objet de pensée, c'est-à-dire, celle que crée l'énonciateur dans son univers de représentation, et qu'il partage avec son ou ses interlocuteur(s). Prédiquer l'existence d'un élément, suppose que cette opération s'établisse à partir de quelque chose, à partir d'un ensemble d'éléments qui permettent de situer, de repérer l'élément dont on veut prédiquer l'existence, c'est-à-dire, d'appréhender cet élément comme distinct des autres. On parlera ici d'extraction, ou de prélèvement de cette unité à partir de l'ensemble.

Si, pour les définis, on postule un ensemble de départ hétérogène, pour les indéfinis, on pose un ensemble homogène, constitué d'éléments de la même espèce, et lui-même inscrit dans cet ensemble. Soit l'exemple suivant :

Passe-moi un cornichon.

*un SN* est contextuel au locuteur et à l'interlocuteur, ceux-ci disposant de la connaissance commune de l'ensemble sur lequel doit être opéré le prélèvement.

Selon Bouscaren (1991), si l'énoncé est de type spécifique, ce *SN* est repéré par rapport à la situation d'énonciation. L'article sert à poser l'existence d'une occurrence, sa valeur est plus qualitative que quantitative; soit :

J'ai un chat.

Si l'énoncé est de type générique, l'élément prélevé peut être utilisé comme représentant de toute la classe, il s'agit bien de la même opération, mais réitérée, donc généralisée, soit :

Un chat est un animal.

La lecture spécifique ou générique dépend :  
— de la place du nom :

Un chat est un animal. (générique)

J'ai un chat. (spécifique)

— de la nature du procès :

J'aime un chat dans une maison.

Je jui ai donné un chat.

— de l'aspect :

Le chat était en train de jouer dans le jardin.

Seront aussi à considérer le jeu des personnes, la valeur plus ou moins générique des pronoms et, ce qui va nous intéresser plus particulièrement ici, l'influence des différents marqueurs régissant la prédication d'existence et la présentation des référents.

Notons que l'énoncé :

Elle veut épouser un Italien.

peut avoir une lecture spécifique ou générique.

Pour interpréter cette phrase, il faut présupposer l'existence d'un ensemble référentiel E composé d'hommes italiens x. Dans la lecture spécifique x renvoie à un seul élément de E, bien spécifique, alors que dans la lecture générique, x renvoie à n'importe quel élément de la classe E.

Si la prédication d'existence présuppose, selon Galmiche (1986), qu'un référent est considéré comme élément d'un domaine circonscrit en tant que sous-ensemble d'un ensemble plus vaste, l'opération de prédication, en plus d'installer (introduire) un référent, en opère une délimitation.

### 3. DÉTERMINATION INDÉFINIE ET MARQUEURS EXISTENTIELS

Les deux opérations sous-jacentes à la prédication d'existence, à savoir, l'installation et la délimitation, apparaissent clairement dans l'idée de "faire surgir" quelque chose de quelque part au travers du langage, idée liée elle-même à celle d'une situation de découverte.

En surface, ce processus de découverte doit nécessairement se traduire par un terme contextualisant, qui permet à l'interlocuteur de se repérer, de s'orienter. Ainsi, un élément, pour qu'il soit pertinent, ne peut surgir de nulle part, sans que soit indiquée une piste pour l'identifier; d'où l'impression de phrases "suspendues" pour des exemples tels que :

Un chien est malade.

Les indéfinis, en tant que marqueurs d'installation et de délimitation (d'extraction) ne peuvent apparaître sans être accompagnés d'autres marqueurs, soit notamment des présentateurs *il y a, j'ai, il est, il était*.

Poser l'existence d'un référent implique donc nécessairement la localisation de cette existence, un certain ancrage dans la réalité extralinguistique.

L'opération d'identification (localisation) du référent par un présentateur est indispensable pour que devienne pertinente la prédication faite à propos de ce référent. Un énoncé ne peut commencer par *un, une, ou des*, car les articles indéfinis en tant que tels signalent une trop grande indétermination. Soit la phrase :

Un roi était riche.

est inacceptable en début de discours, car, privé de présentateur, *un roi* ne peut être identifié par l'interlocuteur au moment même où est donnée une information *était riche* à son sujet. Identification et prédication sont donc obligatoirement inscrites dans un ordre de succession contraignant. On ne peut apporter simultanément un référent à l'existence et dire quelque chose à son propos. Dire quelque chose au sujet d'un référent implique que celui-ci ne soit plus considéré comme nouveau, mais qu'il ait accédé au statut de "siège de la prédication".

Les notions de "nouveau référent" et de "siège de la prédication" nous conduisent à poser cette opposition dans le cadre de l'opposition "rhème"/"thème". Cependant, ces notions étant directement liées à l'analyse de la phrase (au sens des travaux de l'Ecole de Prague), nous leur préférons ici celles de topic et de commentaire, extensibles à l'analyse du discours.

Dans cette perspective, si les présentatifs ont pour fonction d'installer une ou plusieurs entités (ou événements), reste à saisir plus précisément la portée de cette opération au niveau du discours, c'est-à-dire, de définir plus précisément ce que l'on entend par "mise en discours" d'un référent.

Un important article de Lambrecht (1986) sur la construction des présentatives clivées en français oral développe une analyse particulièrement judicieuse des opérations impliquées dans l'acte d'installation d'un référent ou d'un topic dans le discours.

L'auteur rappelle à juste titre que l'ordre canonique SVO n'est pas l'ordre basique du français parlé, qui se fonde, lui, sur l'ordre V(X) du type *il y a...qui*. Ces constructions ont pour fonction essentielle de permettre à un SN d'apparaître ailleurs qu'en position initiale, cette position étant préférentielle pour la fonction de sujet, d'agent ou de thème. Si un référent ne peut d'emblée, lors de son introduction, être topic, mais doit nécessairement, comme nous l'avons vu, avoir d'abord un statut de commentaire, la position préférentielle pour cette fonction

est la position finale. Ces structures permettent ainsi de répondre à un ordre logique des éléments tout en maintenant en surface l'ordre grammatical (avec sujet vide dans *il y a...qui*. La structure clivée a donc pour fonction d'installer un référent dans le discours, c'est-à-dire, de mettre à disposition un référent, qui tout en n'étant pas encore actualisé discursivement, est disponible pour une future actualisation. Elle sert en d'autres termes à promouvoir un référent sur l'échelle de l'accessibilité topicale, introduit un référent qui va acquérir le statut de topic dans la suite du discours, en passant généralement par le stade intermédiaire de topic non marqué.

L'énoncé suivant présente explicitement les différentes étapes de l'installation d'un référent-topic dans le discours :

Il y avait un roi (A) qui vivait dans un grand château (B). Ce roi était riche et puissant.

*Il* : sujet grammatical référentiellement vide; *un roi* : référent (avec statut de commentaire, référent nouveau); *qui* : topic non marqué; *ce roi* : topic marqué (siège de la prédication).

Ainsi, la présentative clivée, en tant que créatrice de topics, procède en deux étapes principales :

a) *Il y avait un roi* permet d'identifier, de localiser le référent;

b) *qui vivait dans un grand château* vise à proposer une information, un commentaire au sujet de ce référent, devenu ici topic non marqué; la suite du texte commençant par *ce roi* lui attribuant le statut de topic marqué. Cette double procédure répond à la maxime pragmatique et discursive qui veut qu'on ne peut simultanément introduire un référent et dire quelque chose à son sujet. Ce qui explique d'ailleurs l'inacceptabilité de l'énoncé considéré plus haut *Un roi était riche* dans la mesure où le discours ne peut traiter un référent qui n'a pas fait l'objet d'une identification explicite.

Dans ce sens, "présenter" signifie porter à la présence dans le discours, pour l'auditeur, d'un référent comme participant d'une action, d'un événement ou d'un état.

Au vu de ces remarques, le présentatif et l'indéfini ont un rôle spécifique dans le processus de prédication d'existence : l'indéfini n'installe pas en lui-même le référent, il y participe; il affirme que le référent introduit par l'opérateur existentiel est le premier maillon d'une chaîne de référence (au sens de Charolles, 1987), un référent nouveau, dont la présence n'est pas présumée par le texte ou le contexte (situationnel ou cognitif). Le deuxième maillon doit nécessairement

apparaître accompagné d'une détermination définie, opération seconde ou opération de fléchage (selon Culioli, 1985).

#### 4. DÉTERMINATION DÉFINIE ET MARQUEURS EXISTENTIELS

Cependant, si l'on admet la règle apparemment stricte et contraignante, de l'association du marqueur existentiel et de l'indéfini comment alors expliquer que certains énoncés puissent amalgamer opérateur existentiel et *SN* défini, comme dans les exemples ci-dessous?

- X : eh Jacques  
 Y : quoi? laisse-moi je travaille  
 Y : mais y a le téléphone qui sonne  
 X : t'as vu ?  
 Y : qu'est-ce que j'ai vu?  
 X : là y a Pierre qui fait le guignol

Selon Lambrecht, la structure clivée *il y a...qui* ne doit pas être restreinte à sa seule fonction présentative -utilisée pour introduire des référents, afin de les rendre valides pour la référence- mais elle a aussi une autre fonction, celle de rapporter un événement.

Dans les séquences ci-dessus, le présentatif n'introduit pas un référent en tant que tel, mais l'introduit en tant que partie d'information, qui, elle, est inattendue et surprenante. Bien que défini, ces *SN* n'en ont pas pour autant le statut de topics, car ils ne sont pas, en principe, candidats à des prédications ultérieures.

Ce qui en revanche pourra être thématiqué, ce sera l'événement introduit par *il y a*, soit l'exemple :

- X : y a Pierre qui fait le guignol  
 Y : eh ben, c'est pas ça qui va l'arranger

L'événement *Pierre qui fait le guignol* est repris par l'anaphorique *ça* qui devient topic ou support de la prédication.

L'utilisation conjuguée du marqueur *il y a* et d'un *SN* défini permet, selon Lambrecht, de dissocier deux sous-fonctions inhérentes à ce genre d'énoncés : Les *SN* définis peuvent être caractérisés à la fois

comme situationnellement ou cognitivement accessibles, mais comme non encore utilisés discursivement.

La présence du présentatif *il y a* serait ainsi justifiée par le fait que *Pierre* apparaît pour la première fois dans le discours. Ce qui est à présenter ici, c'est donc moins *Pierre* que l'événement dans lequel il s'inscrit et à propos duquel le discours va dire quelque chose.

Qu'il s'agisse de promouvoir un référent sur l'échelle de l'accessibilité topicale ou d'introduire un référent comme participant (déjà accessible cognitivement ou situationnellement) d'un événement, le marqueur *il y a* dans la construction clivée conserve son archi-fonction de traiter à un niveau ou à un autre le caractère nouveau de l'information, c'est-à-dire de n'être mobilisé que si le référent clivé a un certain degré de nouveauté dans l'énoncé, ou plus précisément, si le référent n'est pas encore topic dans le contexte discursif.

La différence entre énoncés "topic-comment" et énoncés "rapport d'événements" renvoie, selon Brentano (cité par Lambrecht, 1986), aux deux types de jugements humains - catégoriels et thétiques - marqués en japonais par les particules *wa et ga*.

Ces deux types d'énoncés peuvent, selon Lambrecht, être représentés respectivement comme suit :

<*il y a* - référent> <proposition>

<*il y a*> <référent - proposition>

Cependant, si la structure présentative clivée introduit, soit un référent, soit un événement dans lequel un référent accessible est inséré, reste à savoir à quel procédé recourir pour introduire dans le discours un référent qui soit déjà accessible situationnellement ou cognitivement, et qui soit pris pour lui-même et non comme partie d'événement. Autrement dit, comment installer un référent qui n'ait pas le statut de nouveau référent, mais qui soit directement topic? Il s'agirait dans ce cas d'une "simili-introduction", ou d'une "simili-réintroduction".

Pour illustrer ce problème, nous prendrons quelques exemples tirés de la publicité ou d'ouvrages pour enfants, qui, à des fins rhétoriques jouent sur l'opposition entre définitude et accessibilité :

Dis tu sais, là tout de suite de quoi j'aurais envie? Il était une fois la fondue.  
(Publicité)

Il était une fois la souris. (Gripari, Livre pour enfants)

*Il y avait une fois, il était une fois*, apparaissent comme la trace de l'intention de l'auteur de l'énoncé de convier le lecteur, l'interlocuteur,

à la découverte d'un monde imaginaire; ce processus créant chez ce dernier l'attente du surgissement de quelque chose de nouveau, de surprenant - habituellement introduit par un *SN* indéfini. On parlera ici de mise en situation ou de mise en tension dramatique.

Or, l'apparition d'un défini dans ce contexte est inattendue créant chez le lecteur ou l'interlocuteur un effet de surprise.

L'effet de surprise n'est donc pas suscité ici par le surgissement d'un nouveau référent, mais par le fait que le référent attendu comme nouveau n'est précisément pas nouveau...

En d'autres termes, la tension dramatique se situerait moins au niveau de l'événement lui-même qu'à celui de l'attente de l'interlocuteur.

De plus, ancrer un topic accessible (donc banal) dans un contexte imaginaire crée une distorsion qui mobilise l'attention du lecteur (effet phatique et conatif selon Jakobson). Les topics *la fondue* et *la souris* accèdent en quelque sorte à un statut mythique; traversant l'espace et le temps, ils s'imposent comme objets universels et permanents.

Que l'on ait de ces énoncés une interprétation catégorielle (en termes de "topic-comment", ou une interprétation thétique (en termes de "rapport d'événement", l'effet dramatique est garanti. Dans le premier cas, c'est le topic qui accède au rang de mythique, alors que dans le second, c'est l'événement dans sa globalité qui est présenté comme tel.

## 5. INTRODUCTION ET CONSTRUCTION INTERACTIVES DU TOPIC

Dans le discours, le passage du référent nouveau au topic accessible peut être assuré par un des énonciateurs au sein du même énoncé, comme dans l'exemple ci-dessous :

X : tu sais, j'ai rencontré une dame qui avait qu'un seul bras.

il peut également faire l'objet d'une co-construction dans l'alternance des tours de parole; soit la séquence suivante :

X1 : quelle est votre question?

Y2 : euh : j'ai un problème de santé, j'aimerais savoir quand c'est que j'en verrai le bout

X3 : qu'est-ce qui s'est passé six mois avant?

Y4 : euh six mois avant le mois de septembre

- X5 : eh enfin oui enfin je sais pas ça doit faire ça oui hmm
- Y6 : septembre octobre hein
- X7 : ben ça devait être le même problème aussi.
- Y8 : le problème
- X9 : ça revient périodiquement
- Y10 : le problème, il était là .
- X11 : ouais.

(Corpus S. Strobino)

On passe de l'introduction de *un problème* en Y2 à sa double reprise sous la forme du même lexème, mais avec une détermination définie en X7 et Y8 : *le même problème* et *le problème*, à une reprise anaphorique en X9, sous la forme de *ça*, démonstratif qui fait passer le topic du particulier au générique, pour être enfin réactualisé en Y10 sous la forme d'une dislocation à droite, qui, tout en lui conférant à nouveau un sens de particulier en fait le seul et l'unique. Sous cette forme, il équivaut à l'étape ultime de la construction du topic, au sens où il est présenté à la fois comme existant discursivement et comme siège de la prédication.

Il est cependant intéressant de relever ici que tout en manifestant explicitement les différentes phases de transformation d'un référent nouveau en un référent accessible, la succession des tours de parole opère en quelque sorte une "boucle topicale". La prédication du topic, soit, celle qui apparaît en Y10 sous la forme de *était là*, prédique en tant que telle l'existence du topic... comme si l'ensemble de la séquence n'avait en fait servi qu'un seul but, celui d'installer le topic et de dire qu'il était installé !

Ce qui tend à démontrer que l'interaction verbale vise autant à rendre des objets existants et à montrer explicitement leur passage à l'existence, qu'à en prédiquer quelque chose ou à les transformer.

Par ailleurs, si l'interaction laisse des traces de la topicalisation progressive des objets du discours, elle peut également manifester des processus de déconstruction ou de reconstruction du topic, comme l'illustrent les exemples suivants :

- X1 : J'avais un ami comme ça qui venait de / enfin c'était quelqu'un de sa famille qui venait du Maroc.
- Y2 : oui
- X3 : il pre/il allait prendre le métro

- Y4 : hm hm
- X5 : le RER, il a vu le métro arriver et il a eu tellement peur il est rentré chez lui il n'a plus voulu ressortir. (rit)
- Y6 : (rit) en mon pays en Santiago il y a un métro mais seulement deux lignes ke se très facile por monter parce que il y a deux seuls.

(corpus ESF, LSFBE36J-14)

Si le topic *un ami* passe, comme le veut la logique de construction, du statut de topic nouveau par le marqueur existentiel *j'avais*, à celui de topic accessible avec le défini, il est intéressant de relever ici que le topic *métro* fait l'objet d'un développement inverse : on passe du topic accessible *le métro* au topic nouveau *un métro* introduit par le marqueur *il y a*. Cependant, on ne peut parler ici de déconstruction au sens où il ne s'agit pas du même, mais de l'introduction d'un autre métro. Cependant, il aurait été tout à fait possible d'avoir la séquence :

X : il a vu arriver le métro et il a eu tellement peur qu'il est rentré chez lui et il n'a plus voulu sortir

Y : ah c'est vrai à Paris y a un métro !

X prédique quelque chose à propos d'un métro donné comme accessible, alors que l'énoncé de Y pose la question de l'existence même de ce métro, cette inversion des opérations créant un effet d'ironie : on travaille les prémisses alors qu'elles sont données pour évidentes.

Le travail de restructuration du topic est assuré ici au travers de l'échange : évocation du topic dans le premier énoncé et réinstallation de celui-ci dans le second.

Cependant cette restructuration peut apparaître au sein du même énoncé, donc prise en charge par un seul énonciateur, comme dans l'exemple ci-dessous :

Le chat, il s'est sauvé avec une minette parce que tu sais j'ai un chat.

Ces exemples manifestent la possibilité qu'a le discours de "récupérer" un maillon oublié de la chaîne thématique, d'accomplir un retour à une étape antérieure de la construction du topic. Il est toutefois à souligner que ce retour dans le discours n'est pas véritablement le fait des marqueurs de détermination.

Un énoncé du type :

Le chat, il s'est sauvé avec une minette, j'ai un chat.

paraît pour le moins incongru, au sens où n'est pas exprimée explicitement la stratégie de récupération du topic. Celle-ci doit

s'effectuer au moyen de marqueurs logiques (connecteurs - *parce que*), marqueurs cognitifs (appel au savoir, au croire, de l'interlocuteur-*tu sais*), voire de marqueurs métalinguistiques.

Le déterminant marque une étape spécifique de la construction du topic et non le processus de construction en tant que tel, spécifié quant à lui par des marqueurs qui travaillent plus sur le discours que dans le discours. Ce qui renforce d'ailleurs l'hypothèse que le discours fonctionne à partir de deux grands types de réglages : les réglages qui gouvernent l'acte de discours proprement-dit et les réglages qui gèrent les objets du discours.

Pour rendre compte de la façon dont l'interaction peut travailler les phénomènes de détermination, comment celle-ci agit sur la restructuration, le recyclage ou la recatégorisation du topic, nous prenons la séquence suivante :

- X1 :           oui mais vous pouvez donner un nom à ce que vous appelez là ces choses
- Y2 :           ces oui eh ehm... les les messages de Sartre par exemple ça je sais pas je comprends pas je je oui je vois pas qu'est-ce qu'il veut dire dans ce dans ce texte
- X3 :           oui d'accord vous avez de la peine à voir ici un message un message intelligible compréhensible. bon alors essayons essayons quand même de enfin de formuler ce qu'on pourrait appeler ici le message c'est quoi c'est quoi ce message on en a parlé déjà. si vous prenez Pierre et Eve. eh bien qu'est-ce qu'on veut nous dire oui?

(Corpus Pecarek & Saudan Zo3cII)

Les différents déterminants qui accompagnent le topic *message* dans cette séquence définissent les étapes d'une construction particulièrement complexe : ils sont la trace d'un désaccord entre les interlocuteurs sur l'appropriation du terme "message" et de la construction progressive d'un accord.

On part d'un objet non défini *ces choses* que X1 cherche à définir avec l'aide de Y2. La formulation proposée par Y2 : *les messages de Sartre*, indique un ensemble d'objets partageant un certain nombre de propriétés spécifiques et conçu comme accessible (present topic); conception mise en doute par le propos de X3, sous la forme d'une réflexion métalinguistique sur l'appropriation pour cet objet d'être identifié comme *un message*; *un SN* définit le concept générique auquel sont sensés être rattachés les différents objets "messages" cités par Y2, mais appartenance qui est contestée précisément. En dépit de cette contestation, X3 effectue en quelque sorte un coup de force en

imposant un changement de niveau, c'est-à-dire en portant son discours non plus sur la forme, mais sur le contenu, sur la recherche de "*le message*", celui véhiculé par le texte; comme si le conflit de nomination devait être résolu pour que le travail sur le contenu devienne possible. La forme définie marque ainsi une présupposition d'existence du message, présupposition encore renforcée par une double marque d'accessibilité du topic, soit celle du démonstratif *ce message* et de la dislocation à droite *on en a parlé*.

On est ici relativement loin du modèle "standard" de la construction du topic qui fait passer un référent nouveau à un topic potentiellement accessible et enfin à un topic accessible et siège de la prédication.

Par le jeu des marqueurs de détermination, des marqueurs métalinguistiques et des marqueurs cognitifs, le discours nous donne à voir comment il "jongle" en quelque sorte avec ses objets : il peut en parler avant de les avoir posés, les mettre en doute avant de les avoir affirmés, les reconstruire avant de les avoir construits...

Outre les "tours de magie" que le discours effectue avec ses objets, il est important de souligner la tension à laquelle est confrontée leur construction, tension produite par les visées spécifiques et parfois conflictuelles de chacun des interlocuteurs.

L'idée d'une négociation nécessaire dans la construction du topic nous semble particulièrement bien illustrée dans la séquence ci-dessous, au sens où la négociation autour du topic 'sève d'érable' traverse 19 tours de parole... Il s'agit d'une interaction radiodiffusée entre Y l'interviewer et X le locuteur interpellé lors de l'émission :

- X1 :            tout autour de la sève d'érable de sortir de nouveaux produits  
c'est ce que j'ai fait cette année un produit qui marche très fort  
même mais bon euh si vous voulez euh
- Y2 :            et la sève d'érable et les bienfaits de la sève d'érable pour nos  
auditeurs qui se demandent un p'tit peu euh à quoi
- X3 :            ben disons que la sève d'érable c'est en fait ce qu'on appelle du  
sirop d'érable
- Y4 :            hmm
- X5 :            bon au Québec ou au Canada bon mais chez nous bon euh moi  
je l'ai appelé sève d'érable parce que sirop veut dire sucre rajouté  
et dont le mot est plus approprié au niveau de sève
- Y6 :            ouais
- X7 :            voilà hein mais bon disons que j'ai de la chance d'avoir un  
fournisseur québécois qui a une mention unique au Canada et  
qui a un excellent produit c'est le haut de gamme disons au  
niveau de ce produit

- Y8 : du sirop d'érable et dans la consommation courante euh
- X9 : alors ça sert comme édulcorant hein
- Y10 : hmm
- X11 : pour remplacer disons le : tout ce qui est sucre on on utilise pour aussi bien pour sucrer que dans les tisanes les pâtisseries ou autres mais en même temps en même temps c'est un produit très énergétique et qui a beaucoup d'oligo-éléments donc euh :
- Y12 : ça c'est important pour tous les gens qui ont des carences pour tous les gens qui ont des problèmes d'immunité j'imagine
- X13 : voilà exactement ceux qui sortent de convalescence ou autre ceux qui ont qui font un peu d'anémie qui manquent d'oligo-éléments euh : en ont en ont besoin hein
- Y14 : voilà voilà alors consommons du sirop d'érable
- X15 : bon c'est un produit disons très dynamisant tonique euh : euh : qui a d'énormes possibilités d'ouverture justement et qu'on méconnaît malheureusement
- Y16 : oui ça fait partie de tous ces produits naturels que l'on méconnaît parce que ça fait pas forcément partie de notre culture et de nos habitudes et c'est
- X17 : bien sûr bien sûr et c'est ce que je souhaitais c'était euh : et c'est d'en parler le plus possible
- Y18 : bon écoutez Jean-Claude moi je crois que c'est vraiment dans cette voie-là dans ces produits un p'tit peu naturels dans ces démarches et déjà dans cet
- X19 : voilà
- Y20 : acquis qui est le vôtre que vous allez à mon avis progresser.

(Corpus S. Strobino, Entretien RTL)

En X1, *tout autour de la sève d'érable*, est posé comme topic générique accessible, comme noyau conceptuel et attracteur, dont X tente d'extraire du spécifique, du particulier, du nouveau : *de nouveaux produits*; est ici verbalisé en tant que tel le processus sous-jacent à la détermination indéfinie.

Y2 reprend le topic sous sa forme générique : *la sève d'érable*, pour le préparer à une prédication ultérieure à l'intention des auditeurs.

X3 ne se contente pas de cette généralité et y apporte une précision d'ordre métalinguistique : *la sève d'érable, c'est ce qu'on appelle du sirop d'érable*.

Suite à la marque d'hésitation de Y4 : *mhm*, X5 reprend la définition à son compte en proposant une argumentation personnelle à

cette définition : *je l'ai appelé sève d'érable parce que...*, de plus la formulation du topic sans déterminant confère ici à *sève d'érable* un statut quasi mythique, ou du moins en appelle à la quintessence du concept.

Puis nouvelle tentative de X7 de particulariser son produit sous la forme de l'extraction de : *une mention unique au Canada*, pour le qualifier non seulement d'*excellent produit*, mais encore, au sein de la classe des excellents produits, de le situer sur une échelle de valeur, soit de le considérer comme *le haut de gamme de ce produit*.

Y8 ramène le topic au niveau du général et du commun : *du sirop d'érable dans la consommation courante*, que X9 et X11 respécifient au travers d'une série de prédications, qui toutes visent à attribuer des qualités particulières au produit : *sert comme édulcorant, remplace le sucre, produit énergétique*, liste de prédications que Y12 synthétise sous la forme : *ça c'est important pour tous les gens...* en ponctuant en Y14 par un performatif à portée généralisante : *alors consommons du sirop d'érable*.

X15 atténue la portée globalisante de l'énoncé de Y14, en se réappropriant le produit par un marqueur métalinguistique : *c'est un produit disons très dynamisant tonique*.

Y16 tente une fois encore un mouvement de généralisation du topic en l'inscrivant au sein d'une nouvelle classe, celle constituée de *tous ces produits naturels que l'on méconnaît*, l'occurrence du déictique *ces* marquant en quelque sorte un point de vue objectivant du locuteur sur le topic, mouvement encore renforcé en Y18 : *dans cette voie-là* et par la reprise de l'énoncé avec une pointe d'ironie manifestant une distanciation du locuteur : *tous ces produits un p'tit peu naturels*. Ce mouvement de généralisation est portée à l'extrême par le journaliste qui cherche à résumer et à conclure le propos autour du topic au travers des formes : *dans ces démarches* (en Y18) et *dans cet acquis* (en Y20), où sont thématifiés à la fois l'action et le produit de l'action entreprise autour du topic *sève d'érable*.

Cette séquence montre une co-construction concurrentielle du topic, marquée par des recatégorisations multiples de celui-ci, dûes notamment aux mouvements croisés et inverses des deux interlocuteurs : X cherche à faire de son topic *sève d'érable* du particulier et de l'unique, alors que Y, qui a en visée les auditeurs de l'émission, tente de le généraliser et le banaliser pour le rendre accessible et partant communicable.

Il est par ailleurs intéressant de souligner que les mouvements de particularisation de X et les mouvements de généralisation de Y

s'appuient respectivement sur la forme du topic proposée par l'autre pour asseoir une perspective thématique spécifique, ce qui traduit à notre sens de façon particulièrement “visible” comment travaillent et interagissent mouvements séquentiels et mouvements thématiques.

En fait, ce qui est ici thématisé, c'est la tension même qui s'instaure entre mouvement de particularisation et mouvement de généralisation, cette tension générant la dynamique et le développement de l'interaction.

Et c'est précisément en cela que les marqueurs de détermination sont à la fois traces et sources de ces mouvements.

© Anne-Claude Berthoud 1995

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENVENISTE, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard, vol. 2.
- BERRENDONNER, A. (1981). *Éléments de linguistique pragmatique*. Paris : Minuit.
- BERTHOUD, A.C. (1992). « Déixis, thématization et détermination ». In : Morel, M. A., Danon-Boileau, L. (Eds), *La Déixis*, Paris : PUF, 519 - 527.
- BERTHOUD, A.C., MONDADA, L. (1992). « Entrer en matière dans l'interaction verbale : acquisition et co-construction du topic en langue seconde ». *AILE 1* (Acquisition et interaction en langue étrangère), 107-143.
- BERTHOUD, A.C., MONDADA, L. (1995). « Modes d'introduction et de négociation du topic dans l'interaction verbale ». In : VERONIQUE, D., VION, R., édés. *Modèles de l'interaction verbale. Actes du Premier Colloque International sur l'analyse des interactions, Aix-en-Provence, 12-14 septembre 1991*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 277-302.
- BOUSCAREN, J. (1991). *Linguistique anglaise. Initiation à une linguistique de l'énonciation*. Paris : Ophrys.
- BOUSCAREN, J., CHOUQUET, J. (1987). *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse*. Paris : Ophrys.
- CHARLIRELLE (1975). *Behind the Words, Livre du maître 2*. Paris : OCDL Hatier.
- CHAROLLES, M. (1987). « Contraintes pesant sur la confrontation des chaînes de référence comportant un nom propre ». *Travaux du Centre de Recherches sémiologiques*, 53, 29-55.
- CORBILIN, F. (1983). « Définis et démonstratifs dans la reprise immédiate ». *Le français moderne*, 51, 118-133.
- CULIOLI, A. (1985). *Notes du séminaire de DEA, 1983-84*. Paris : Dép. de linguistique, Univ.de Paris VIII.
- DAVID, J., KLEIBER, G. (1986). *Déterminants, syntaxe et sémantique. Actes du colloque international de linguistique*. Metz : Université de Metz.
- DUCROT, O. (1970). « Les indéfinis et l'énonciation ». *Langages*, 17, 91-111.
- DUCROT, O. (1980). *Les mots du discours*. Paris : Minuit.
- ELUERD, R. (1985). *La pragmatique linguistique*. Paris : Nathan.
- FORNEL, M. de (1988). « Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation », *Langue française*, 78, 101-123.

- GALMICHE, M. (1986). « Référence indéfinie, événements ». In : Kleiber, G., David, J. (éds.). *Déterminants, syntaxe et sémantique*. Metz : Université de Metz, 227-245.
- KLEIBER, G. (1987). « Un Ni - le Ni / ce Ni ». *Langue française*, 30, 63-73.
- KLEIBER, G. (1983). « Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle ». *Langue française*, 57, 87-107.
- LAMBRECHT, K. (1986). *Topic, Focus and the Grammar of the Spoken French*. Berkeley : UMI.
- LAMBRECHT, K. (1989). « Presentational cleft constructions in spoken French », in Haiman, J., Thompson, S., eds., *Classic Combining in Grammar and Discourse*, Amsterdam : Benjamins, 135-179.
- LAPARRA, M. (1982). « Sélection thématique et cohérence du discours à l'oral ». *Le français moderne*, 50, 208-236.
- RECANATI, F. (1979). *La transparence et l'énonciation. Pour réintroduire à la pragmatique*. Paris : Seuil.

